Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau: Organ für das öffentliche und

> private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 54 (1981)

Heft: [2]

Rubrik: Fédération Suisse des écoles privées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fédération Suisse des écoles privées

Séance du comité central

La dernière séance de la période administrative 1979—1980 du Comité central de la FSEP s'est tenue le samedi 6 décembre 1980 à 10.00 h à l'Hôtel Schweizerhof à Berne.

Tous les membres sont présent, soit MM. Durtschi, Haenssler, Huber, Huguenin, Le Pin, Müller, Vial et le président soussigné. En outre, M. Moser, président de l'AGEP participe à la séance et le président central lui souhaite une très cordiale beinvenue.

La séance comporte un copieux ordre du jour de 16 points et on ne nous en voudra certainement pas de nous borner à l'essentiel et de nous efforcer de résumer les débats.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Comité central honore la mémoire de M. Willy Bach, ancien directeur de l'«Institut Schloss Kefikon», décédé le 30 novembre. Il prend connaissance de la démission de M. Louis Vial comme membre du Comité central au sein duquel il a siégé durant près de 13 ans.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 1980

Ce document est approuvé sans opposition avec de vifs remerciements au secrétaire, M. Le Pin.

2. Rapport financier provisoire pour 1980

Plusieurs éléments font défaut pour porter un jugement définitif sur les comptes de 1980. Si les recettes, constituées presque essentiellement par les cotisations, demeurent stables, il n'en est pas de même des dépenses, qui sont en forte hausse, en raison de charges uniques, en principe non renouvelables. Les comptes seront examinés et adoptés dans leur forme définitive, lors de la prochaine séance.

3. Budget 1981 — fixation des cotisations

Les recettes pour l'année 1981 augmenteront en raison de l'augmentation du nombre des écoles-membres, celles de l'AGEP tout d'abord, celles aussi qui seront admises à la suite de la campagne entreprise en collaboration avec l'ONST. Quant aux dépenses, elles devraient diminuer en raison de la disparition des charges uniques de 1980. Le Comité décide de maintenir les cotisations à fr. 60.— par école.

4. Congrès 1980 — conclusion et rapport financier

Cette manifestation, dont on a déjà beaucoup parlé, fut une complète réussite, si l'on s'en réfère aux nombreuses lettres de remerciements adressées aur organisateurs et aux échos parus dans la presse. Les dépenses ont été couvertes par le produit des inscriptions, par une subvention de fr. 1 500.— de la Fédération Suisse romande et une autre de fr. 1 000.— de la Fédération suisse. L'Association neuchâteloise, quant à elle, couvre le déficit de fr. 1 400.— environ, ce qui correspond à fr. 100.— près au montant qu'elle avait budgeté.

5. Position de la FSEP face à l'initiative bernoise et aux mouvements analogues

Le Comité central estime qu'il appartient aux fédérations et associations régionales de prendre position lorsqu'elles le jugent opportun. La FSEP ne fixera sa position que si le problème est soulevé sur le plan suisse. Rien n'empêche par ailleurs les membres du Comité central d'émettre leur opinion à titre personnel mais en se prévalant de leur qualité.

6. Passage école privée — école officielle

La question fait suite à une discussion qui a eu lieu lors de la brève séance que le Comité central a tenue à l'occasion du Congrès. Selon l'opinion du directeur d'une école publique, les passages seraient facilités si les directions des écoles privées transmettaient pour chaque candidat une fiche signalétique donnant sa situation par rapport aux programmes officiels du canton dans lequel se trouve cette école. Avant toute décision, il apparaît utile au comité de prendre de plus amples informations.

7. Position de la FSEP face à l'avant-projet fribourgeois concernant l'enseignement privé

Il est recommandé aux écoles fribourgeoises de constituer un sous-groupe de l'Association Fribourg-Valais afin d'établir les contacts nécessaires en vue de faire valoir leurs droits.

8. Etablissement de rapports avec le Centre Suisse de Documentation en matière d'enseignement et d'éducation

Cette institution a répondu favorablement à la demande qui lui a été adressé par la FSEP et se déclare prête à publier les informations qui lui seront communiquées.

9. Nouvelle conception du Guide — rapports avec l'ONST

M. Huber résume la situation et les pourparlers en cours avec l'ONST. Il n'y a pas de fait nouveau important à signaler.

10. Création d'une Communauté de travail de l'Enseignement privé

Sous la présidence du Dr. F. Haenssler s'est tenue à Berne, le mardi 25 novembre, une séance qui groupait les représentants des écoles évangéliques, des écoles catholiques, des écoles Rudolf Steiner et de la FSEP. L'ONST était également présent à cette séance. Une Communauté de travail de l'Enseignement privé a été constituée à cette occasion. Il ne s'agit pas d'une organisation faîtière, le but fixé étant un échange de vue sur tous les problèmes d'intérêt commun. Une liste de 11 questions à traiter a été établie. Les membres de la FSEP seront tenus au courant des problèmes traités.

11. Opportunité d'une demande de participation à la Commission fédérale pour la jeunesse

Une telle demande n'est pas opportune, puisque ladite commission ne comprend que des représentants d'organisations de jeunesse.

12. Rapports d'informations

Le président, qui a assisté à la dernière séance du Service scolaire de Genève

rapporte qu'au cours de l'anné 1979, le total des demandes a été pour la Suisse romande de 1042 pour 116 élèves placés et pour la Suisse alémanique de 192 demandes pour 28 élèves placés. M. Vial apporte quelques informations sur la dernière assemblée générale de l'association Fribourg-Valais, tandis que M. Huguenin annonce la signature d'une nouvelle convention collective de travail par l'AVDEP et l'Association professionnelle du personnel de l'enseignement privé.

13. Elections

Sur proposition des représentants des fédérations régionales, les membres désignés pour assumer les responsabilités durant les années 1981—1982 sont les suivants:

Présidence:

M. Georges Durtschi

Féd. S. al.

Vice-présidence:

M. Henri Moser

Féd. S. rom.

Secrétaire:

M. Fred Haenssler

Féd. S. al.

Caissier:

M. Max Huber

Féd. S. al.

Par ailleurs, M. Michel (Féd. S. al.) remplacera M. Müller en tant que membre du Comité central. D'autres changements interviendront ultérieurement dans la représentation de la Fédération Suisse romande.

14. Affaires courantes

Au chapitre des affaires courantes, il est relevé que le Groupement des Ecoles de commerce de Suisse romande s'intéresse à une participation à Didacta, en 1981, à Bâle, mais désire savoir au préalable si la Fédération suisse ou la Fédération Suisse romande désirent y prendre part. La Fédération Suisse alémanique, pour sa part y avait déjà renoncé. Le Comité central décide que, sous certaines conditions, notament la distribution du Guide, elle pourrait envisager une participation financière de fr. 1 000.—, comme lors de cas précédents.

15. Séance du Comité central

La prochaine séance du Comité central est fixée au vendredi 6 février 1981 à 16.00 h à Berne.

16. Divers

Au dernier point, les divers, le président remercie les membres du Comité central pour tout le travail accompli au cours de ces deux dernières années et pour l'excellent esprit mis dans l'accomplissement de la tâche commune. Il félicite son successeur pour sa nomination, tout en formant ses meilleurs vœux pour une féconde présidence.

Après trois heures de débats, il lève la séance et déclare close la législature 1979—1980.

P.-A. Piaget

Dernier message

Lorsque paraîtront ces lignes, je serai rentré dans le rang, après deux ans à la présidence centrale.

Il n'est pas dans mes intentions de dresser un bilan de cette période écoulée

mais je me bornerai à en relever les faits marquants qui furent la rentrée de l'Association genevoise au sein de la FSEP, la création d'une Communauté de travail de l'Enseignement privé et une intensification de nos relations avec l'ONST.

J'aimerais remercier vivement l'Association vaudoise, la Fédération Suisse alémanique et l'Association Fribourg-Valais de m'avoir invité à participer à leurs assemblées générales. Dans la mesure du possible, je me suis efforcé de répondre à ces invitations afin de me tenir au courant, et de pouvoir jouer mon rôle de coordinateur, dans l'esprit de nos statuts. Partout, j'ai été accueilli avec beaucoup de cordialité et d'amitié et je dois exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont cherché à faciliter ma tâche parfois difficile.

On entend dire parfois que la vie politique de certains pays se trouve bloqués pendant des mois, voire une année entière par la perspective des élections. Au Comité central de notre Fédération, on peut dire que le mandat du président se trouve lourdement hypothéqué par l'organisation du Congrès qui prend un temps énorme, si l'on songe que celui qui l'assume est aussi directeur d'école. C'est au moment où il doit quitter ses fonctions qu'il réalise tout ce quil aurait encore à faire et à mener à chef.

En abandonnant mes fonctions, je ne peux que souhaiter une intensification des rapports entre les deux fédérations régionales constituantes de la FSEP, le maintien d'un climat de compréhension mutuelle et de collaboration positive au sein du Comité central où ne devraient apparaître ni rivalités ni discordes.

En terminant, je réitère mes vœux les meilleurs à l'intention du nouveau président central, le Dr. Durtschi, et formule également mes vœux pour la prospérité de toutes nos écoles-membres.

Bienne, décembre 1980

Le président central sortant de charge:

P.-A. Piaget